

## **Hébergement**

Il existe plusieurs catégories d'accueil pour les personnes âgées. Les conditions d'accès, de prise en charge éventuelle, varient selon le type d'établissement et selon qu'il dépende du secteur public ou du secteur privé.

### **Résidence les Glycines**

Vivre dans la résidence « Les Glycines », c'est choisir la sécurité et le confort tout en conservant son indépendance. Studio ou appartement ? Une même clé : l'autonomie.

#### **En savoir plus sur la résidence Les Glycines**

1, avenue Salvador Allende  
93270 Sevran  
01 41 52 40 40

A la résidence, voisins et amis conservent leur bonne humeur. L'isolement n'a pas sa place, l'écoute est de rigueur et la liberté, un privilège cultivé.

L'établissement se compose de :

- 65 studios pour les personnes seules
- 10 appartements F2 pour les couples

Pour les services communs, la résidence met à disposition :

- un salon de télévision
- une bibliothèque
- une buanderie
- un foyer restaurant
- des salons de jeux
- un espace coiffure

La résidence « Les Glycines » est un lieu de vie et de rencontres offrant un cadre de vie familial. Les résidents organisent leur journée selon leurs volontés.

Ils ont la possibilité d'accomplir des tâches de la vie quotidienne à leur domicile tout en participant aux activités et aux sorties organisées par une équipe chaleureuse.

### **Résidence Korian Marisol (ex.Villa des fleurs) / Secteur privé**

Située en centre de ville, elle héberge les personnes âgées dépendantes, semi-valides et valides.

rgba(255,255,255,1)

#### **Plus d'infos sur la Résidence Korian Marisol**

Résidence pour personnes âgées  
33, avenue Léon Jouhaux  
93270 Sevran  
Tél : 01 49 36 40 40

**[Web : Korian Marisol](#)**

Sa capacité d'accueil est de 84 résidents qui occupent :

- 66 chambres individuelles
- 9 chambres doubles

L'établissement pratique l'accueil de jour, c'est-à-dire que certaines personnes viennent dès le matin et repartent en fin de journée. Cela leur permet de se familiariser avec la structure pour préparer une entrée

prochaine.

Pour les services communs, la résidence met à disposition :

- un salon de télévision
- une bibliothèque
- une salle restaurant
- des salons de détente et de récréation gérés par deux animatrices

Outre la direction et les services administratifs, le personnel est réparti en :

- Auxiliaires médicaux-soins : infirmier, aide-soignant, psychologue, auxiliaire de vie
- Hébergement : cuisiniers, auxiliaire de vie, maîtresse de maison...

La résidence Korian Marisol propose aussi à ses résidents deux fois par semaines les services de coiffeurs et d'un pédicure.

## Autres hébergements

rgba(255,255,255,1)

### Maisons de retraite

Elles dépendent du secteur public ou du secteur privé. Elles accueillent des personnes valides ou semi-valides. Elles offrent des services collectifs et un encadrement médical.

Elles peuvent accueillir des personnes aux revenus modestes, au titre de l'aide sociale, sous réserve d'avoir obtenu une habilitation.

### Maison de retraite avec section de cure médicale

Elles permettent d'effectuer des soins sur place, pour les personnes âgées dépendantes ou les personnes nécessitant un traitement d'entretien et une surveillance médicale.

### Foyer logements

Vous résidez dans un appartement autonome, tout en disposant de services collectifs facultatifs. Si vos ressources sont faibles, vous pouvez être pris en charge par l'aide sociale, si le foyer a reçu du département l'habilitation à l'aide sociale.

Les « foyers soleils » en sont une variété, les appartements étant répartis au milieu de logements ordinaires (en HLM par exemple).

### Résidence services

Vous disposez d'un véritable appartement individuel (pouvant atteindre trois ou quatre pièces), accompagné d'un service de surveillance médicale et de services collectifs.

Les prestations varient selon le type de résidence.

### Village retraites

Vous êtes logés en pavillons individuels, implantés en zone rurale.

### Centre et unité de long séjour

Si vous avez besoin de soins médicaux importants et constants, vous pouvez être y être hébergé. Mais seuls les frais médicaux sont pris en charge, et non les frais d'hébergement.

Toutefois, les frais d'hébergement peuvent dans certaines conditions être pris en charge par l'aide sociale, sous réserve de l'habilitation de l'établissement à ce titre.

Il existe aussi des résidences médicalisées, relevant du secteur privé, parfois spécialisées dans la prise en charge des personnes âgées souffrant de détérioration intellectuelle.

rgba(255,255,255,1)

## **CCAS - Centre communal d'action sociale**

Téléphone

[01 49 36 51 95](tel:0149365195)

Adresse

2 rue Paul-Langevin

93270 SEVRAN

France

Horaires : Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et 13h à 17h Samedi : 8h30 à 11h45

## **Sevrans Séniors**

Téléphone

[01 41 52 47 50](tel:0141524750)

Adresse

17 rue Lucien-Sampaix

93270 SEVRAN

France

<https://fr-fr.facebook.com/Sevrans.Seniors/>

Horaires : Mardi à jeudi : 9h à 12h et 13h à 18h00 Vendredi : 13h à 18h Ouverture au public Mardi au vendredi : de 13h30 à 17h45